

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL QU'INTERNATIONAL N° DNCMP /240/ F/ 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ELECTRIQUE ET LA MISE EN OEUVRE POUR L'ELECTRIFICATION DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES METIERS, COMMUNE DE NYABIKERE, PROVINCE KARUSI.

- Date de publication : le 08/06/2017
 - Date d'ouverture des offres : le 10/07/2017 à 10 heures

Objet

1. Par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert National qu'international, La commune NYABIKERE invite les soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture du matériel électrique et la mise en œuvre pour l'électrification du Centre d'Enseignement des Métiers, en commune NYABIKERE.

Financement du Marché

2. Le présent Marché est financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2017 via le FONIC, projets d'Investissement communaux : **10 00 009 00 4 21220 11 000 0421 03**

Spécification du Marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national qu'International tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures et la mise en œuvre qui font objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont réparties en seul lot.

5. L'ensemble de la fourniture du matériel électrique et la mise en œuvre s'étend sur un délai maximum de trois (3) mois.

Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus.

Condition de participation.

6. La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [*qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un Groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File*] Possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles D'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de la commune NYABIKERE.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de la commune NYABIKERE, sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de Cent mille francs ((100 000 FBU) dont cinquante mille (50.000 FBU) versés au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB). Et cinquante mille (50.000 FBU) versés au compte n° 32 ouvert à la COOPEC NYABIKERE au nom de la commune NYABIKERE

9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la commune NYABIKERE, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour un seul lot.

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de trois million (3.000.000 FBU) francs burundais. Les soumissionnaires étrangers peuvent soumettre leur garantie bancaire en monnaie locale ou en devise(en Dollars USA ou en Euros).

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du Formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les Dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être Paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

12. Les offres devront être remises au Secrétariat de la commune NYABIKERE au plus tard le 20/07 /2017 à 10 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être accompagnées des originaux des bordereaux d'achat du DAO.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres sous plis fermés, doivent être déposées au secrétariat de la commune NYABIKERE, sise à NYABIKERE au plus tard le 20/07 /2017 à 10 heures précises.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes, en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un observateur de la DNCMP et le représentant du FONIC, à la commune NYABIKERE au plus tard le 20/07 /2017 à 10 h30' précises. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Fait à NYABIKERE, le 06/07 /2017.

L'Administrateur de la Commune NYABIKERE

NAKUMURYANGO Léonidas

